

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 » c.
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces . . . 20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . 30 —
Dans les faits divers . . . 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C°, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les renseignements qui nous parviennent nous montrent de plus en plus problématique la conférence proposée pour la troisième fois par l'Angleterre, pour mettre fin à la guerre dano-allemande.

Nous donnons une indication sommaire et exacte de l'attitude prise par les diverses puissances en présence des nouvelles propositions anglaises.

Voici où en sont aujourd'hui les négociations relatives à cette affaire.

L'Angleterre a proposé une conférence sans armistice et sans base.

Cette proposition a été faite à l'Autriche, à la Prusse, au Danemark, à la Diète germanique, à la Suède, à la Russie et à la France.

L'Autriche et la Prusse ont accepté.

La Diète germanique a mis l'affaire en délibération; on ignore ce qu'elle répondra; dans tous les cas sa réponse ne pourra pas être faite avant une semaine.

La France adhère sous réserve d'une acceptation générale.

La Russie n'a pas encore fait connaître son sentiment.

La Suède a jusqu'ici gardé le silence.

Le Danemark n'a rien répondu.

On écrit de Copenhague, le 22 mars, au Moniteur:

Dans la journée du 20, les Prussiens ont continué sans relâche leur feu sur Fredericia;

leurs batteries, au nombre de six, ont tiré environ mille coups. Le lendemain, après une nouvelle canonnade, le commandant de la place a été sommé de se rendre, à des conditions d'ailleurs honorables. Sur son refus, le feu a recommencé, mais il avait complètement cessé dans la soirée.

Bien que le nombre des morts et des blessés n'ait pas été considérable, la ville de Fredericia est en partie incendiée, et la plupart de ses habitants ont dû l'abandonner. Les bastions sont intacts.

A Dybbol, la canonnade a continué dans la journée d'hier; elle paraît toutefois avoir subi un certain ralentissement.

Le roi, accompagné du ministre de la guerre, est parti ce matin pour l'île d'Alsén. Sa Majesté, qui se propose de se rendre dans le Jutland et de visiter les ambulances établies en Fionie, restera, dit-on, absente une huitaine de jours.

La session du rigsdag a été close ce matin, et, à cette occasion, le roi a adressé à l'assemblée un message contre-signé par le ministre de l'intérieur et dont voici la traduction:

« Nous, Christian IX, etc., etc., salut à notre rigsdag.

« C'est pendant une époque funeste que les discussions du rigsdag se terminent.

« Beaucoup d'entre vous trouveront à leur retour leurs foyers occupés par l'ennemi. Recevez mes remerciements de ce que, tranquilles et intrépides, vous êtes restés à vos sièges de l'assemblée législative et de ce que vous avez vigoureusement appuyé notre gouvernement dans la lutte pénible pour la patrie.

« Portez notre salut à toutes les parties du pays. Dites à vos concitoyens que notre cœur saigne à la pensée des souffrances qu'éprouvent nos fidèles sujets des deux côtés du Kongea; mais dites-leur en même temps que nos ennemis connaissent mal le peuple danois, s'ils croient pouvoir, par les charges qu'ils lui imposent, provoquer en lui le désir de sacrifier la cause sacrée de la patrie.

« Par la menace de l'emploi de la force, notre prédécesseur sur le trône se détermina à donner aux duchés de Holstein et de Lauenbourg une position distincte dans la monarchie, et aujourd'hui l'état qui par là était devenu nécessaire est appelé une violation d'obligations contractées en vertu des traités. Au nom de ces obligations, une exécution fédérale est faite en Holstein et le Sleswig est occupé pour servir de gage. Pendant l'exécution dans le Holstein et sous la protection des troupes de la Confédération germanique, on laisse le champ libre au mouvement révolutionnaire dirigé contre nous. L'occupation du Sleswig est exploitée pour traiter ce pays comme une province prussienne ou autrichienne.

« Des fonctionnaires ecclésiastiques et civils sont destitués en masse sous des prétextes futiles; des prêtres et des magistrats sont emmenés en prison et traités plus mal que des malfaiteurs; le monument qui décorait les tambours de nos soldats très est profané et démoli; notre chiffre est effacé sur tous les édifices publics; l'emploi du mot royal est interdit; le Danebrog, cette vieille bannière du pays, doit céder la place au drapeau révolutionnaire de 1848, les dispositions de la constitution particulière du Sleswig sur l'emploi

des langues danoise et allemande sont violées par des décrets arbitraires.

« L'ennemi n'en est pas resté là: il a franchi le Kongea et envahit en ce moment le Jutland.

« Nous sommes encore seuls: nous ne savons pas combien de temps l'Europe restera spectatrice tranquille de cet acte de violence exercé contre nous et contre notre peuple.

« Nous répétons notre promesse au rigsdag. Nous sommes prêts à tout faire pour obtenir une paix qui soit d'accord avec les intérêts de la patrie: mais que nos ennemis sachent que le temps est encore éloigné où ils pourront nous contraindre, nous et notre peuple, à subir une paix humiliante pour le Danemark.

« Que la dernière parole que votre roi adresse à vous et à ceux qui vous ont élus soit: Persévérance!

« Que Dieu soit avec vous!

« Donné en notre résidence royale de Copenhague, le 19 mars 1864. CHRISTIAN R.

Nous nous abstenons d'émettre une appréciation prématurée sur le rôle que la Suède peut être appelée à jouer dans la complication dano-allemande.

Il suffit en ce moment de constater ses préparatifs militaires.

Une dépêche de Stockholm annonce que le gouvernement suédois a donné des ordres pour l'armement immédiat de cinq bâtiments de guerre.

En outre, la garde royale a reçu l'ordre de se tenir prête à entrer en campagne. Chaque régiment devra fournir immédiatement un bataillon de guerre.

PEUPLETON.

LA CHIMÈRE

(Suite.)

VIII.

Il en est des déceptions comme des batailles: la première seule trouble profondément. L'âme s'aguerit ensuite et supporte avec fermeté les autres violences du combat de la vie. Le chevalier de Kerlaz n'essaya même pas de consoler son petit-fils: il avait compris que c'était inutile, parce que le jeune homme renfermait dans son propre cœur l'expérience du chagrin, cette source amère, mais souveraine, de toute consolation. En effet, il se montrait calme, presque heureux. Quand il parlait du passé, son langage était légèrement ironique, mais sans tristesse et sans aigreur; il s'en moquait même parfois. Un dimanche que, par une tiède matinée de printemps, il se promenait dans le parc en compagnie de Claudine et du chevalier, il demanda pourquoi la jeune enfant ne se mariait pas plus que

— Je suppose, ajouta-t-il en riant, qu'elle n'a pas les mêmes raisons que moi.

Le chevalier hocha la tête et répondit que si elle restait fille c'était assurément sa faute, car elle n'avait qu'à le vouloir pour se marier.

— Est-ce que Mathurin Lesgoët aurait fait quelque nouvelle démarche? reprit Dominique.

— Bien plus huppé que lui, ma foi! Tu ne devinerais jamais qui la petite folle a remercié poliment, mais résolument... Un noble!...

— Un noble?

— Oui, notre voisin de campagne, le comte de Moëland, qui s'était épris d'elle et voulait l'épouser. Il n'est plus de la première jeunesse, j'en conviens; mais il a tout juste une quarantaine d'années, et c'est encore un fort bel homme, qu'elle a eu grand tort de dédaigner. Gronde-la, mon ami, elle le mérite bien.

Dominique restait stupéfait. Il venait de fixer son regard sur la jeune fille, qui, toute émue, toute rougissante, s'était mise à cueillir des violettes dans l'herbe, afin de se donner une contenance. Pour la première fois peut-être depuis son retour, il examinait attentivement la transformation qui s'était produite dans l'extérieur de Claudine. Par ordre du

chevalier elle avait abandonné le costume breton, et elle s'était vêtue comme une demoiselle de la ville. Ses nouveaux habits lui allaient si bien qu'il semblait qu'elle n'en eût jamais porté d'autres. Sa taille souple et fine ondulait à ravir sous une robe de mousseline blanche serrée à la ceinture par un long ruban rose. Elle portait un large chapeau de paille d'Italie qui ombrait avec grâce son visage d'ordinaire un peu pâle, mais d'une blancheur harmonieuse sous le reflet naçré de ses beaux cheveux blonds. Ses doigts s'échappaient effilés et mignons d'une mitaine noire, ses pieds se cambrèrent le plus coquettement du monde dans de petits brodequins de couill. Dominique la trouvait adorable ainsi.

— Je comprends, dit-il, que Claudine ait fait la conquête du comte de Moëland, mais je ne m'explique pas qu'elle ait refusé un si brillant parti.

— Elle te l'expliquera peut-être elle-même, répondit le chevalier, interroge-la.

D'un ton moitié sévère, moitié plaisant, Dominique demanda à la jeune fille pourquoi elle n'avait pas consenti à devenir comtesse.

— Parce que je n'aime pas le comte de Moëland, répondit simplement Claudine, sans interrompre son bouquet de violettes.

— Il s'agit bien d'aimer! répliqua le jeune homme avec une certaine amertume. Il s'agit d'être grande dame, insensée! Grande dame, songes-y donc! Ah çà, est-ce que tu ne serais pas vaniteuse, toi?

— Vaniteuse? à quoi bon? je veux être heureuse, voilà tout. Or, je vous le répète, je suis heureuse à Kerlaz. Si je ne vous gêne pas, je resterai.

Puis elle ajouta d'un ton suppliant:

— Dois-je rester? Oui... Merci!

— C'est un ange! murmura le chevalier.

— Il y a donc des anges sur la terre? demanda Dominique, pensif.

— Peut-être, répartit doucement Claudine, mais ils sont invisibles.

A ces mots, elle offrait son bouquet au jeune homme qui la remerciait avec une singulière vivacité. Mais cette émotion, dont il ne chercha point à se rendre compte, se dissipa bientôt. Une aptitude idéale vint d'ailleurs le distraire de toute réalité. Il sentit palpiter en lui l'âme d'un poète et se mit à rimer avec une indicible ardeur. La muse est une femme étrange qui visite surtout les parias de l'amour. Cette fille du ciel semble aimer de préférence ceux que dédaignent les filles de la terre. A ce titre, Dominique fut souvent visité par elle. Il s'égarait à



Les conclusions de la commission du storthing sont favorables au projet de loi proposé par le gouvernement.

Voici les propositions soumises par le roi Charles XV au Storthing de Norvège. Ce souverain a demandé.

1° L'autorisation d'employer les troupes de ligne et la flottille côtière de Norvège pour secourir le Danemark dans sa lutte actuelle avec des puissances allemandes.

2° Un crédit de 800,000 speciedalers (4 millions 560,000 fr.), sur lesquels 500 mille speciedalers (2,850,000 fr.) sont disponibles immédiatement, sans conditions, et 300,000 speciedalers (1,710,000 fr.) à la condition de convoquer le Storthing dès qu'on aura entamé cette seconde allocation.

Le texte de la proposition royale constate que ces demandes de crédit sont motivées sur ce que : « de l'état de guerre survenu en Danemark, il peut sortir des événements et peut-être des conventions avec d'autres puissances qui mettraient les royaumes unis dans la nécessité de prendre des mesures militaires. »

#### BULLETIN DE LA GUERRE.

Les redoutes de Düppel n'ont pas été attaquées depuis la sanglante affaire du 17 mars. Mais l'armée assiégeante se prépare à une affaire décisive. Les Prussiens ont construit plusieurs batteries nouvelles, et le 18<sup>e</sup> régiment, auquel on réserve l'honneur de l'assaut, a pris position près du moulin de Düppel. Pendant toute la journée du 23 les batteries ont entretenu un feu régulier contre la place.

Les assiégés ripostent, mais à intervalles éloignés. Ils ménagent leurs munitions. Les canonnières danoises sont dans la baie de Venningbund, prêtes à concourir à la défense.

Pour être avertis des mouvements de l'escadre, les Prussiens ont établi des appareils télégraphiques sur les clochers de Broecker et de Holnis, et sur le Skaersberg à Angeln, ces appareils se composent de globes lumineux de différentes dimensions et de diverses couleurs. Ils sont en correspondance continue et peuvent transmettre 97 signaux différents.

Il règne une grande activité dans l'arsenal de Copenhague. On travaille à mettre tous les bâtiments de guerre en état de prendre la mer. Les croiseurs danois poursuivent sans relâche les navires allemands. Un navire parti de Fehmarn pour l'Angleterre avec un chargement de blé a été saisi. Un yacht prussien a été coulé par une canonnière. Les bâtiments danois échangent tous les jours des coups de canon avec les batteries prussiennes établies dans l'île Fehmarn.

Les Austro-Prussiens n'ont rien tenté de nouveau sur Fredericia; le roi de Danemark est entré dans la ville; il a inspecté la garni-

son; sa présence a excité le zèle et le courage des troupes.

Le siège de Düppel ne présente aucun incident nouveau. Les Prussiens sont à 500 mètres de la place, mais les remparts sont encore intacts et le jour de l'assaut n'est pas venu.

La marine danoise multiplie ses prises. Dans la nuit du 17 au 18, le navire allemand *Thecla-Schmidt*, parti de Hambourg pour Cardiff, a été saisi par le vapeur de guerre *Dagmar* qui vient d'arriver à Copenhague avec sa prise.

Le *Roll Kraft* est dans la baie de Venningbund.

Les colonnes prussiennes qui donneront l'assaut apprendront quel effet peut produire l'artillerie de ce monitor.

Nous recevons de Copenhague la dépêche suivante, qui est officielle :

Copenhague, 28 mars, 1 h. 25 m. du soir. Hier à trois heures l'ennemi a donné trois fois l'assaut à nos positions de Düppel; il a été repoussé avec des pertes très-considérables.

Une dépêche Havas ajoute que l'on croit que l'armée austro-prussienne fait un mouvement rétrograde en Jutland.

La perte des Prussiens, dans le combat du 17, évaluée par eux-mêmes à une centaine d'hommes, est de 900 à 1,000 hommes, d'après des renseignements certains et sûrs.

La *Gazette de la Croix* publie la réponse du roi de Prusse aux félicitations que ses ministres lui ont adressées mercredi dernier à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

« Je vous suis reconnaissant, a dit le roi, pour la façon dont la politique intérieure et extérieure est dirigée. »

La politique intérieure, c'est l'anéantissement du parti progressiste, c'est la victoire du parti féodal. Le roi de Prusse s'en est expliqué très-nettement le même jour. Cette fois il s'adressait aux délégués du parti conservateur, qui lui apportaient une adresse de félicitations portant environ 100,000 signatures.

« J'espère, a dit le roi, que bientôt nous serons tous unis, et alors nous verrons si quelqu'un a l'audace d'entreprendre quelque chose contre la Prusse. »

Les nouvelles que nous recevons du Japon assurent que le succès des agents français dans ce pays a été aussi complet que possible, et qu'ils ont obtenu du gouvernement du taicoun de grands avantages commerciaux.

Il n'est bruit en Angleterre que de la réception que l'on prépare à l'ex-dictateur. On lui ferait les honneurs d'une entrée triomphale à Londres.

Ce projet suggère au *Spectator* les réflexions suivantes :

« Nous comptons bien, si l'on tente quelque chose de pareil, que la démonstration sera en bonnes mains ou que nous aurons Londres en état de siège pendant vingt-quatre heures... Soit dit en passant, si Garibaldi entre à Londres, le gouvernement doit veiller au maintien de l'ordre, car, si les Irlandais s'en mêlent, les ouvriers ne leur feront pas grâce; la dernière émeute a laissé dans les cœurs une irritation sauvage. »

Le courrier d'Amérique nous apporte des nouvelles jusqu'au 17 mars. Les chances étaient toujours défavorables aux fédéraux. Les confédérés avaient fait prisonniers trois régiments de l'armée du Nord. L'escadre de l'amiral Ferragut avait abandonné le siège de Mobile. Enfin M. Lincoln avait ordonné une levée de 200,000 hommes. Le gouvernement de Washington veut avoir une armée de plus... sur le papier.

Le général Grant a été nommé commandant en chef de l'armée, en remplacement d'Halleck, qui est nommé chef d'état-major.

Sherman est nommé commandant des armées de l'Ohio, du Tennessee et de l'Arkansas. Il est allé à la Nouvelle-Orléans se concerter avec Banks.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une correspondance spéciale du *Phare de la Loire* :

Paris, 27 mars.

Je ne vais pas suivre le courant et je ne vous dirai rien de l'affaire Armand. Quant à la conférence, je me bornerai à constater que ses actions sont encore en hausse. Il paraît que tout le monde accepte et qu'il n'y a plus qu'à retenir le local où se rassembleront les ministres des puissances. Notez bien pourtant que le Danemark et la Diète germanique ne sont pas compris dans « tout le monde »; ils n'ont rien dit que je sache, jusqu'à présent et je ne crois point que ce soit le cas d'appliquer le proverbe : « Qui ne dit mot, consent. »

Cela est si vrai que la Bourse, d'ordinaire si sensible à toutes les rumeurs politiques bonnes ou mauvaises qui parviennent à ses oreilles, ne s'émeut pas plus des bruits de conférence que des nouvelles contraires. Elle ne monte ni ne baisse, elle ne fait rien.

C'est aujourd'hui, vous le savez, que l'archiduc Maximilien doit recevoir à son château de Miramar la députation mexicaine et se laisser proclamer empereur. Le départ de l'archiduc était fixé au 30 mars, mais il paraît qu'il est ajourné au 5 avril.

Pendant toute la durée de son séjour aux Tuileries l'archiduc Maximilien n'a jamais parlé de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> qu'en l'appelant « mon grand-oncle. » Par son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, Napoléon

I<sup>er</sup> était devenu en effet le grand-oncle du futur empereur du Mexique.

Voici quelques nouveaux détails qui me sont envoyés de Turin sur le voyage de Garibaldi. Les six compagnons du général sont, avec ses deux fils, l'anglais Chambers, le jeune Joseph Guerzoni (de Brescia), qui a été secrétaire du député Depretis, Sancai-Léonard, Jean Basso, l'homme de confiance et le secrétaire de Garibaldi, et enfin deux anciens rédacteurs d'un journal italien à Nice, MM. Basile et Paltrinieri. Plusieurs des amis intimes de Garibaldi, parmi lesquels le colonel Corte, sont partis lundi soir de Turin pour aller rejoindre le général à Londres.

Les avis sont fort partagés sur le but du voyage de Garibaldi. Selon les uns, il ne fait que répondre aux désirs de ses nombreux admirateurs anglais; mais, selon d'autres, il va chercher à soulever l'opinion en faveur de son pays, et de plus, à organiser un emprunt pour la délivrance de Rome et de Venise. Il est à noter que les amis de Garibaldi en Italie soutiennent très-vivement qu'il n'existe aucun rapport entre lui et Mazzini. Par contre, personne ne songe à nier qu'il soit parfaitement d'accord avec Kossuth, Klapka et Türr.

MM. Carnot et Garnier-Pagès ont choisi leurs places au Corps-Législatif à côté de M. Jules Favre.

Pour les articles non signés : P. GODER.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Messenger du Midi* : M. le préfet de l'Hérault a adressé à la population de Montpellier la proclamation suivante :

« PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT.  
HABITANTS DE MONTPELLIER !

« La ville de Montpellier a été troublée hier par des manifestations tumultueuses.

« J'ai dû prendre aussitôt les mesures nécessaires pour sauvegarder l'ordre et la sûreté des citoyens.

« Représentant au milieu de vous un gouvernement protecteur des droits et des intérêts de tous, je viens vous éclairer sur le caractère de ces manifestations.

« Elles constituent un outrage envers la justice, une atteinte à la paix publique.

« Des dispositions sont prises pour les réprimer; les attroupements seront dissipés partout où ils se produiront.

« La population de Montpellier m'a donné bien des preuves de sa sagesse et de l'excellent esprit qui l'anime.

« Écoutant la voix d'un magistrat qui s'honore de sa confiance, elle évitera tout ce qui pourrait faire naître même une émotion et troubler le repos des familles. Elle m'épargne ainsi la douloureuse nécessité de livrer aux se-

sa suite dans les campagnes et sur l'Océan. Au retour de ces rendez-vous mystérieux, il rapportait ses poches pleines d'éloges et de dithyrambes, dont il méditait peut-être de composer un volume, mais qu'il n'osait communiquer à personne, contrairement à la coutume indiscrette de tous les enfants d'Apollon. Mais le hasard ne voulait pas que ses strophes restassent inconnues. Il mit sur le chemin du jeune homme un poète illustre de la Bretagne qui devint son ami, surprit ses vers, les trouva charmants, et en provoqua la publication. Ils obtinrent un succès de vogue dans le cercle restreint du pays natal, et valurent de grands éloges à l'auteur. Plus tard, le poète célèbre écrivit à Dominique :

« Mon ami, Paris seul fait les réputations; vous méritez qu'il fasse la vôtre; accourez donc à Paris. Ceux qui ont, ici, vu vos vers les estiment et les aiment. Ils découvrent en eux l'inspiration. Je sais même une jeune fille qui ose déjà proclamer votre supériorité. C'est une belle personne, un peu exaltée peut-être, mais très-intelligente, à coup sûr. Elle exerce une certaine influence sur le directeur d'une grande Revue, qui est son parent, et elle se propose d'obtenir pour votre talent cette magnifique publicité.

Au reste, je dois vous prévenir qu'un grain de reconnaissance se mêle à son enthousiasme, car elle assure que vous lui avez sauvé la vie dans la baie de Douarnenez. On la nomme Olympe de Treuil. Profitez de la bonne fortune, arrivez vite. Je vous attends.

« ELIE MARIKER. »

Cette lettre lui causa d'abord une certaine joie, car elle flattait son amour-propre et lui promettait un avenir de célébrité, toujours si chatoyant aux yeux de la jeunesse. Mais bientôt le nom d'Olympe de Treuil lui rappela ceux de Caliste de Rochebrune et de Gratiénne Dornans. Une crainte superstitieuse s'empara de son âme, elle lui présagea une nouvelle trahison. « Ce trio de jeunes filles est destiné sans doute à me porter malheur, se dit-il. Il est temps encore d'éviter la troisième. Je l'éviterai. » Sa résolution se maintint quelques jours. Puis il s'accusa de pusillanimité, se trouva ridicule de laisser, sous l'empire d'une vaine frayeur, échapper l'occasion de prendre une place dans le monde élevé de la littérature et des arts. D'ailleurs, en y réfléchissant bien, il ne voyait rien qui pût, soit comme position, soit comme caractère, assimiler Olympe à ses deux amies. Sous le double rapport de la fortune et de la

naissance, Olympe était merveilleusement favorisée: elle avait une famille riche et titrée. Sa beauté, que Dominique se retraçait avec précision, la distinguait essentiellement; c'était une beauté sérieuse qui décelait les plus nobles instincts. Qu'avait donc cette fois à redouter Dominique, même en supposant que, malgré lui, il devint amoureux d'Olympe et que la jeune fille encourageât ce nouvel élan de son cœur? Assurément ce ne pouvait être ni l'intérêt, ni la vanité, ces deux pierres d'achoppement contre lesquelles s'étaient brisées naguères ses espérances de bonheur.

Il hésita quelque temps encore, puis il prit la résolution de retourner à Paris. Quand il annonça son départ au chevalier, le vieillard lui reprocha doucement de contracter un peu trop l'habitude de la vie parisienne. Cependant il n'essaya pas de le retenir.

— Va, mon enfant, lui dit-il avec effort, et puisses-tu enfin réussir!

— A quoi, grand-père?

— A prendre au vol la chimère que tu poursuis, répliqua mélancoliquement le chevalier.

La voiture qui, pour la troisième fois, emportait le jeune homme vers la capitale, franchit l'avenue de

Kerlaz. Elle allait disparaître dans le repli de deux haies de troènes, lorsque Claudine, pâle, chancelante, arriva sur le bord du chemin. Elle dirigea son regard navré vers l'horizon; puis elle appliqua sur ses lèvres un bouquet de violettes fanées que la minique eût sans doute reconnu; et, sans verser une larme, sans exhaler un soupir, elle s'évanouit.

IX.

Un mois après ces événements, Dominique écrivit au chevalier la lettre que voici :

« Oui, grondez-moi, grand-père, grondez-moi sans miséricorde. En négligeant de vous envoyer mes nouvelles depuis le jour où je vous ai appris mon arrivée à Paris, j'ai mérité les reproches de votre cœur, si aimant et si bon. Je n'ai vraiment d'excuse valable, à moins que votre indulgence n'accepte comme raison suffisante un certain desinstinctif qui me portait à ne vous parler de mes fautes que lorsqu'elles auraient pris une tournure un peu caractérisée. A ce compte, le moment est venu de vous mettre au courant de ce qui m'intéresse, je vais compenser la rareté de mes lettres par la longueur de celle-ci.

« Je vous dirai tout d'abord que notre poète



vérités de la justice les auteurs de nouveaux désordres.

Montpellier, le 27 mars 1864.

Le préfet de l'Hérault,

J. M. PIETRI.

Voici sommairement les faits qui ont motivé cette proclamation :

Dans la journée d'hier, samedi, une vive effervescence s'est produite à Montpellier à l'occasion de l'issue du procès Armand. La portière, soupçonnée de témoignage complaisant, s'étant impudemment aventurée dans le quartier des halles, a été insultée et battue. Un des professeurs de la Faculté, poursuivi d'injures et de huées, a dû se hâter de se réfugier chez lui. Plusieurs témoins à décharge ont été menacés et outragés. D'un autre côté, quelques témoins à charge ont été l'objet de félicitations poussées jusqu'à l'enthousiasme de la part de députations populaires, où les femmes étaient en majorité.

Vers trois heures et demie, une foule agitée s'est portée sur la place de l'Embarcadère, dans l'intention de faire une ovation à Maurice Roux, dont on annonçait l'arrivée. Son attente a été déçue. Roux s'était rendu directement d'Aix à Bourg-Saint-Andéol, son pays.

Dans la soirée, des démonstrations hostiles ont été tentées devant les maisons de certains témoins à décharge. Mais l'autorité avait pris toutes les dispositions nécessaires pour protéger les citoyens en butte à ces attaques et assurer le maintien de l'ordre.

De semblables manifestations sont très-reprouvables, en ce qu'elles portent une grave atteinte à la fois au respect dû aux décisions de la justice et à la dignité des mœurs publiques. Mais nous connaissons trop le bon sens naturel de notre population, l'excellent esprit qui l'anime, pour ne pas être certains que, un moment égarée par l'exagération d'un sentiment de sympathie, elle ne s'empresse de se rendre aux sages conseils de notre premier magistrat, qui a si justement mérité sa respectueuse affection et son entière confiance.

Encore une de nos sommités maritimes qui vient de disparaître d'une façon inattendue. La nouvelle de la mort du vice-amiral Penaud nous est annoncée; il a succombé à une hépatite aiguë. Le commandant de l'escadre de la Méditerranée était né en 1800 et n'avait par conséquent que 64 ans.

Les restes du vice-amiral Ch. Penaud sont arrivés mardi matin à Paris, accompagnés par l'aide-de-camp du défunt. Les obsèques se font aujourd'hui jeudi, à midi, à l'église de la Madeleine.

On se rappelle le nain Tom-Pouce, qui fit fureur, il y a quelques années, à Paris, et dont les journaux annonçaient récemment la paternité. En effet, le général Tom-Pouce, dont le véritable nom est Charles Sherwood Stratton, originaire de Budjeport (Etats-Unis),

va faire, assure-t-on, une nouvelle apparition dans la capitale de la France, mais il n'y revient pas seul.

En effet, au mois de février de l'année dernière, M. Charles Stratton a épousé à New-York miss Lavinia Warren, charmante petite naine. Ce mariage avait été conclu par les soins du célèbre Barnum. Pendant la cérémonie, Tom-Pouce avait pour garçon d'honneur le commodore Null (autre nain en renom), et miss Lavinia Warren était accompagnée par sa sœur, encore plus petite qu'elle.

C'est tout ce monde microscopique qui est, assure-t-on, en route pour nous faire l'honneur de sa visite. On verra de plus le fils que le ciel a donné aux époux, et qui est presque imperceptible. Ce dernier fait est très-intéressant pour la science, car plusieurs fois on avait tenté de faire des mariages de nains, et ils étaient toujours restés sans résultats au point de vue de la perpétuité de leur espèce.

## Chronique Locale.

Par décret impérial du 12 mars 1864, M. Desmé-Delisle, capitaine au 8<sup>e</sup> cuirassiers, est nommé chef d'escadrons, en remplacement de M. Dumas de Salvart.

On annonce le mariage de M. Oudinot de Reggio, colonel du 1<sup>er</sup> lanciers, avec M<sup>lle</sup> de Favier. M. Oudinot est le fils du général de ce nom, qui est mort l'an dernier.

Le monument à élever à M. Billault sera édifié à Nantes sur la place du Palais-de-Justice. Cette place est bien petite, dit le *Phare*, et ce monument, qui se composera d'une statue reposant sur un piédestal, avec figures allégoriques aux angles, masquera forcément ce palais; mais ainsi en a décidé la sous-commission, qui a en outre réglé les conditions du concours qui sera ouvert entre tous les statuaires de France pour l'exécution du plan.

PERCEPTION DE SAUMUR.

### AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient pas par douzièmes de verser, sans retard, la 1<sup>re</sup> partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On a parlé de difficultés qui apportaient du retard à l'acceptation définitive de la couronne

du Mexique par l'archiduc Maximilien et à son départ.

On attribue généralement ces difficultés à des derniers arrangements de famille sur lesquels on n'est pas encore complètement d'accord.

Les correspondances de Vienne autorisent à croire que les membres de la famille impériale voient avec regret la résolution de l'archiduc d'aller prendre possession du Mexique et s'efforcent de l'en dissuader.

Dans tous les cas, l'empereur François-Joseph désire que, si son frère persiste dans ses intentions, il renonce à ses droits éventuels à la couronne d'Autriche. C'est le règlement de cette dernière question qui paraît être la vraie cause du retard qu'éprouve le départ de l'archiduc.

On écrit de Stuttgart que le roi de Wurtemberg, depuis sa maladie, a conféré les prérogatives de sa couronne au conseil des ministres, et il a ordonné que le prince royal eût la présidence du conseil et le droit de signature.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### Sommaire de l'ILLUSTRATION du 26 mars.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les Bruyères (nouvelle) suite. — Expédition dans l'intérieur du Mexique. De Lagos à Guadalajara (suite). — Causerie dramatique. — L'affaire Armand. — Mort d'Hipp. Flandrin. — George Sand. — Éruption du volcan de l'île de La Réunion. — Revue scientifique. — S. Exc. Manuel Murillo, président des États-Unis de Colombie. — Explosion de la poudrière de Lovignie (Belgique).

Gravures : S. M. Louis II, roi de Bavière. — Sleswig-Holstein : Combat entre les troupes danoises et la division Gablenz, dans le bois de Veile. — L'élévation sur la croix. — Expédition dans l'intérieur du Mexique (9 gravures). — George Sand. — Ouverture du nouveau foyer du Théâtre-Français. — Éruption du volcan de l'île de La Réunion. — S. Exc. Manuel Murillo, président des États-Unis de Colombie. — Explosion de la poudrière de Lovignie (Belgique). — Échecs. — Rébus.

### ÉTAT-CIVIL du 16 au 29 février 1864.

NAISSANCES. — 22, Reine Millon, rue de Bordeaux; — 23, Etienne Lamic, rue du Portail-Louis; — 24, Anne Septier, hameau du Petit-Puy; — 25, Louis Vacher, rue de Fenet; — 26, Georges-Joseph Parlange, rue d'Orléans; — 29, Angèle-Louise Trouvé, rue Braud; — Georges-Paul Cornilleau, rue de la Tonnelle.

MARIAGES. — 19, Prosper Leveau, trompette à l'École de cavalerie, a épousé Louise-Adélaïde Marouillat, couturière, tous deux de Saumur; — 22, Jacques Silberreisin, confiseur, a épousé Jeanne-Sophie Sabourin, ouvrière, tous deux de Saumur.

Mariaker m'a présenté dans la famille de Mlle Olympe de Treuil. J'y ai été reçu à merveille. Il m'a fallu, néanmoins, essayer de nouveau, à bout portant, le feu des éloges les plus excessifs au sujet de ma conduite héroïque dans la baie de Douarnenez. Par bonheur, cela n'a pas duré longtemps, et l'on a eu le bon esprit d'oublier bien vite mes qualités de sauveur, que je commençais à prendre en exécution. A part ce léger désagrément, auquel je devais d'ailleurs m'attendre, je n'ai eu qu'à me louer jusqu'à ce jour de mes relations avec cette famille. Le marquis de Treuil est un homme distingué, érudit comme un encyclopédiste, distrait comme un mathématicien. A vrai dire, il ne se préoccupe guère de ce qui se passe autour de lui, et, pourvu qu'on ne le dérange pas trop de sa bibliothèque, où il vit heureux, il se montre toujours souriant, toujours satisfait. Quant à la marquise, moralement elle ressemble à son mari. C'est une aimable femme, instruite, spirituelle, mais insouciant. Peu lui importe, en réalité, qui circule chez elle. Elle a le même visage bienveillant pour tous. Une seule chose l'intéresse et l'absorbe : c'est une magnifique volière où elle entretient à grands frais les oiseaux les plus rares et les plus merveilleux de la création. Pour obtenir quelque peu l'es-

time de cette noble oiselière, il importe d'être savant en ornithologie. Entre ces deux monomanies inoffensives, du père et de la mère, se meut dans une entière indépendance la fille, mademoiselle Olympe de Treuil. Elle est souveraine de la demeure. Personne n'est admis sans son approbation. Elle exerce d'ailleurs son autocratie avec discernement, et ceux qu'elle reçoit méritent à coup sûr une telle distinction. Les poètes surtout ont accès auprès d'elle. Elle les aime, elle les préfère; et, lorsqu'elle parle d'eux, on voit s'agiter sous son calme habituel un enthousiasme profond. Un jour, le grand inspiré des *Harmonies* l'ayant appelée sa *Muse*, elle rougit de bonheur, et le surnom lui est resté.

» Cette muse-là, grand-père, m'accueille avec une faveur marquée. Elle a résolu très-sérieusement de faire de moi une illustration de ce siècle. Il est déjà convenu entre nous que je vais écrire un poème comme le *Jocelyn* de Lamartine, ou comme la *Marie de Brizeux*, afin que mon début dans la *REVUE UNIVERSELLE* soit, — je me sers de son expression, — un événement pour le monde des lettres et des arts. Je me suis donc mis vaillamment à l'œuvre. Mon âme est inondée d'une effluve enivrante. Je me sens tout ému, *delirium tremens*. Eh! comment n'en serait-il

pas ainsi, puisque c'est la muse elle-même qui surexcite mon imagination! En effet, elle m'a donné mes grandes et petites entrées dans le sanctuaire où, confidente des strophes fraîchement écloses, elle m'écoute, m'applaudit, me conseille et me soutient. Ah! grand père, quel esprit judicieux! quelle intelligence élevée! comme elle est loin de ressembler à ces pensionnaires frivoles qui n'ont de goût que pour les chevaux de race et les armoiries orgueilleuses du bla-on! Les belles pensées et les beaux vers éveillent seuls sa sympathie; et si jamais son cœur d'élite se rend accessible aux intimes émotions, celui-là ne sera pas un homme vulgaire qui, riche ou pauvre, titré ou non, se fera aimer de la sublime enfant et deviendra son époux.

» Les premiers jours du soleil ardent ont fait émigrer la famille de Treuil à la campagne, aux environs de Paris; car elle n'a coutume de se rendre dans le Morvand que vers l'époque de la chasse, qui seule parvient à distraire le marquis de la docte société des livres de sa bibliothèque. C'est à Fontenay-aux-Roses qu'est située l'élégante villa dont Mlle Olympe m'a permis l'accès. J'y vais souvent, et l'on ne semble pas trouver que j'abuse. Au contraire, on daigne me gronder lorsque je laisse s'écouler huit

DÉCÈS. — 16, Alexandre Penneau, 6 ans, rue du Petit-Pré; — 18, Clément-Michel Goisard, charpentier, 40 ans, quai de Limoges; — 19, Victor-Georges Roy, 2 ans, rue de la Croix-Verte; — 22, Anne Lejeune, journalière, 74 ans, célibataire à l'Hôpital; — Marie Bichet, 2 mois, rue de la Chouetterie; — 23, Marie Delaunay, journalière, 94 ans, veuve Cousseau, à l'Hôpital; — Marie Bougreau, rentière, 44 ans, épouse Ory, au Petit Puy; — Marie-Louise Loiseau, 20 ans, épouse Vincent, rue du Portail-Louis; — 26, Albert Davy, 4 mois, sur les Moulins; — Marie-Perrine Deny, rentière, 87 ans, veuve Dorizon, rue Braud; — 27, Alexandre Lamars, tourneur en chaises, 54 ans, rue de Fenet; — 28, Charles-Noël Bouchard, menuisier, 31 ans, célibataire, rue du Portail-Louis; — 29, Anne Davy, 4 mois, moulin du Vigneau; — Constant Moreau, arçonner, 25 ans, célibataire, à l'École de cavalerie.

### BULLETIN FINANCIER.

Les circonstances politiques sont toujours peu favorables à l'affermissement des cours et à l'activité des affaires. La spéculation continue à se tenir sur l'expectative, et le comptant seul maintient les prix de la rente au-dessus de 66 fr. Cependant la situation financière est en voie manifeste d'amélioration; les encaisses se reconstituent et, si la moindre éclaircie se produisait dans la politique, il faudrait s'attendre à une vigoureuse reprise.

Les transactions ne sont animées que sur la rente, sur le Crédit mobilier, sur l'Italien et sur les chemins de fer lombards. Le Comptoir d'escompte est l'objet de demandes suivies à 850. On attend impatientement l'apparition de la Grande Société générale qui sera l'événement financier de cette année.

Les chemins de fer ont des velléités de reprise cette semaine. Le Lyon s'est élevé à 950. Le Midi, l'Orléans sont bien tenus. Les chemins lombards continuent à être vivement recherchés. Parmi les chemins espagnols, nous remarquons les Seville-Cadix, dont les actions et les obligations font preuve de fermeté.

Sur le marché industriel, on échange assez activement les actions de la Société du boulevard du Temple. Celles de la Société immobilière belge sont bien tenues à 350.

La Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, admet en participation les sommes les plus minimes, et laisse à ses intéressés la faculté de retirer leurs dépôts à leur gré.

L'émission des bazars des chemins de fer, sur lesquels nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs, se poursuit chez MM. Chollet et Cie, 3, rue d'Amboise. Cette maison reçoit aussi les souscriptions à l'Entreprise des omnibus de Saint-Ouen à Baignolles, qui doit appliquer à ce service le système américain des chemins de fer à traction de chevaux. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant

grands jours sans paraître sous les ombrages de la retraite hospitalière. Il y a là un admirable jardin anglais au fond duquel s'arrondit un épais berceau de charmillie et de clématite, où nous nous réfugions la belle jeune fille et moi, où le rimeur lit à la muse les périodes achevées du poème qui s'accomplit. Avec quelle émotion douce et perplexe je m'achemine vers ce rendez-vous de l'intelligence! Comme je tremble de ne pas mériter l'éloge enthousiaste de celle dont le goût est si fin et le jugement si sûr! Ah! grand-père! félicitez-moi! Elle est satisfaite! Que dis-je! elle est ravie! Déjà elle me prédit un triomphe et m'assure un avenir de gloire. C'est à peine cependant si l'œuvre est réalisée. Mais ce qui est fait répond, paraît-il, de ce qui reste à faire, et le chef-d'œuvre est certain. A parler franchement, je ne suis pas, moi, encore bien convaincu. Il se peut que ma confidente s'illusionne. On comprend qu'elle s'exagère la valeur d'un poème conseillé et inspiré par elle. Son opinion, trop présomptueuse sans doute, résulte naturellement de sa complicité. Mais que m'importe! elle me fortifie et m'anime, et je travaille avec joie sous le stimulant de cet esprit charmé.

(La suite au prochain numéro.)



**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1893, savoir :  
 Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Écho Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Les héritiers du sieur François Normand, décédé à Tigné, le 27 février 1849, sont invités à se faire connaître dans le plus bref délai, le sieur Normand ayant laissé des immeubles qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec les héritiers de la dame Renée Frappereau, sa veuve. (138)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ensemble ou séparément :  
 Une MAISON avec jardin, rue du Petit Mail, n° 5 bis ;  
 Une MAISON avec jardin, rue du Petit-Mail, n° 7 ;  
 Une remise, écurie et chambre avec jardin, place de l'Arche-Dorée, ayant communication facultative avec la maison précédente.  
 S'adresser audit notaire. ((108)

**A VENDRE**

Ensemble ou par lots,  
**LA SUPERFICIE DU TERRAIN**  
 de

**LA MINOTERIE DE SAUMUR**

Située à la Croix-Verte, route du Mans,  
 Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur.  
 S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1864,  
**UNE MAISON AVEC JARDIN,**  
 Rue du Pavillon,  
 Occupée par M. FREY.  
 S'adresser à M<sup>lle</sup> TESSIÉ, rue de la Petite-Billange, n° 10. (687)

**A VENDRE**

**UNE JOLIE JUMENT,**  
 Agée de 5 ans,  
 Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

DE SUITE,  
 Ou pour la Saint-Jean 1864,  
**UNE BELLE MAISON**  
 Située au Pont-Fouchard.  
 S'adresser à M. SEGRIS, rue d'Orléans. (60)

**MAISON A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
 Rue du Puits-Neuf, 22.

**BOUTEILLES**

**A VENDRE**  
 A prix réduits.  
 S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

**UNE MAISON**

**AVEC JOLI JARDIN,**  
 Située près le bureau d'octroi de Notre-Dame.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean,  
**A VENDRE**  
 OU A ARRENTER.  
 S'adresser à M. SIMON, marchand de chaussures, rue Saint-Jean.

Vient de paraître :

**LE RÉVEIL DE LA POLOGNE**

(HISTOIRE DE L'INSURRECTION POLONAISE)

Par M. ADOLPHE HUARD,

Membre de plusieurs Académies.

Un beau volume in-18 de près de 400 pages.

Prix : 1 franc.

Franco par la poste : 1 fr. 20 c.

En vente chez M. CH. ALBESSARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

**NOUVEAU DICTIONNAIRE**

Complet

**DES COMMUNES**

De la France et des Colonies françaises.

Contenant la nomenclature de toutes les communes, leur division administrative, leur population d'après le dernier recensement, leurs principales sections, les bureaux de poste, leur distance de Paris, les stations de chemins de fer, les bureaux télégraphiques, l'industrie, le commerce, les productions du sol, etc., accompagné de la carte de France et des chemins de fer, par M. GINDRE DE MANCY.

Un volume grand in-8°. — 12 francs. — Envoi franco.

GARNIER FRÈRES, rue des Saints-Pères, 6, à Paris.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

**LE MONITEUR DE LA JEUNESSE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8° JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1<sup>re</sup> PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2<sup>e</sup> PARTIE contient des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le Moniteur de la Jeunesse, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de Souvenirs historiques, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le MONITEUR DE LA JEUNESSE n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du MONITEUR DE LA JEUNESSE, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est :

**LA BOITE A OUVRAGE**

Paraissant également le 1<sup>er</sup> de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du Moniteur de la Jeunesse, rue DAUPHINE, 53 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE SANS LA BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. CHARLES VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre.  
 En mairie de Saumur, le

**LIBRAIRIE DE DUTERTRE,**

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de la 42<sup>e</sup> édition de

**LA TENUE DES LIVRES**

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS de LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux.

Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8° de 824 pages. PRIX : 7 fr. 50 c. pour Paris;

Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

**La Poupée Modèle,**

JOURNAL

**DES PETITES FILLES**

LA POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois en une livraison de 24 pages de texte, — contenant des petits contes moraux, — conseils aux petites filles, — gravures de modes d'enfants et de poupées, — travaux d'aiguille et de tapisserie faciles à exécuter, etc.; — images colorées, surprises, feuilles à découper, à enluminer, etc.; — cartonnages formant boîtes, joujoux, théâtres, etc. — Musique.

PRIX : — 6 fr. par an pour Paris; — 7 fr. 50 c. pour les Départements.

On ne s'abonne que pour l'année entière.

Les Abonnements partent du 15 novembre.

On s'abonne à Paris, au BUREAU DU JOURNAL DES DEMOISELLES, boulevard des Italiens, 1;

A Saumur, au BUREAU DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 29 MARS.			BOURSE DU 30 MARS.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	65 80	»	»	65 80	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 50	»	»	93 10	»	60
Obligations du Trésor.	440	»	»	438 75	»	1 25
Banque de France.	3300	»	»	3295	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1280	»	»	1280	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1275	»	»	1275	»	»
Crédit Agricole	660	5	»	660	»	»
Crédit industriel.	765	»	11 25	770	5	»
Crédit Mobilier	1040	»	12 50	1042 50	2 50	»
Comptoir d'esc. de Paris.	852 50	»	5	850	»	2 50
Orléans estampillé.	998 75	»	3 75	996 25	»	2 50
Orléans, nouveau.	835	»	5	835	»	»
Nord (actions anciennes).	970	»	5	980	10	»
Est.	477 50	»	»	477 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	945	»	7 50	950	5	»
Lyon nouveau.	900	»	5	900	»	»
Midi.	653 75	»	5 25	658 75	5	»
Ouest	523 75	»	1 25	522 50	»	1 25
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz.	1730	»	10	1725	»	5
Canal de Suez	475	»	»	472 50	»	2 50
Transatlantiques.	520	»	6 25	518 75	»	1 25
Emprunt italien 5 0/0.	67 70	»	»	67 65	»	05
Autrichiens	405	»	7 50	410	5	»
Sud-Autrich.-Lombards.	541 25	»	6 25	547 50	6 25	»
Victor-Emmanuel	368 75	»	»	367 50	»	1 25
Russes	»	»	»	»	»	»
Romains.	352 50	»	»	353 75	1 25	»
Crédit Mobilier Espagnol.	607 50	»	8 75	607 50	»	»
Saragosse	581 25	»	6 25	583 75	2 50	»
Séville-Xérés-Séville	457 50	»	»	458 75	1 25	»
Portugais	343 75	1 25	»	337 50	»	6 25
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord.	303 75	»	»	302 50	»	»
Orléans	293 75	»	»	292 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	»	»	292 50	»	»
Ouest	291 25	»	»	291 25	»	»
Midi.	291 25	»	»	290	»	»
Est.	290	»	»	291 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.